

Procès-verbal du conseil municipal du mercredi 1^{er} juin 2022 A 20h30 en mairie.

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANCIAN Jean Marc, BERGER Arlette, BELLOUZE Daniel, COUDEYRE Ghislain, DUSSUC Marie-Hélène, FLAMIN Déborah, GENOUX Michel, MARCHAND Mélanie, MICHEL Rémi, NEYRON Bernard, PERNET Pascale, PERRIER Marie Laure, PICCARD Maxime

Excusées : LOPEZ Marion, JOLY Laurence

Procuration : Néant

Convocation du 24 mai 2022

Secrétaire de séance : COUDEYRE Ghislain

Validation à l'unanimité du procès-verbal dernier conseil municipal du 4 mai 2022

Déclaration d'intention d'aliéner DIA

NICOLOSI Alfio /CAILLET Yoann AD 112 /260/262 superficie de 1008 m2 Bâti sur terrain propre

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **RENONCE** à exercer son droit de préemption

Emploi saisonnier Contrat de Julie Catolino du 16 mai au 25 mai 2022

Travaux

- Voirie

Accord-Cadre de travaux de Voirie

Il est rappelé la délibération 79 du 1 décembre 2021 concernant la convention avec l'agence 01 pour une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le montage d'un accord cadre pour l'entretien de la voirie.

Un avis de publicité a été envoyé pour publication à la voix de l'Ain le 01/04/2022 et est paru le 08/04/2022 dans le journal papier de la voix de l'Ain.

La date limite de remise des offres était fixée au 06/05/2022 à 12h00.

Deux plis ont été réceptionnés dans les délais impartis :

L'entreprise Colas et l'entreprise Guintoli ont répondu à l'appel d'offre.

Une démarche de négociation financière a été envoyée aux deux prestataires COLAS et Guintoli (analyse technique inchangée)

Bilan de l'analyse des offres :

Candidat	VALEUR FINANCIERE	VALEUR TECHNIQUE	NOTE GLOBALE r	Classement Final
Guintoli	43.15 pt(s)	41.67 pt(s)	84.82 pt(s)	2
COLAS	50.00 pt(s)	50.00 pt(s)	100.00 pt(s)	1

Après en avoir délibéré et à l'unanimité le Conseil municipal

- **DECIDE** d'attribuer le marché à COLAS pour un montant de 525 787.46 € TTC.

- **AUTORISE** le Maire à signer le marché et les tous les actes contractuels afférents à ce dossier, avec COLAS pour un montant total de 525 787.46 € TTC.

- **DIT** que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2022

- Terrain de Football

3 entreprises vont être reçues afin de transmettre à la mairie des devis pour une remise en état du terrain Honneur.

- Ancienne Poste

Enedis est intervenu afin d'effectuer le raccordement électrique des deux boitiers (un pour les box médicaux et un pour le logement au premier étage).

Un retard a été noté dans la pose des sols par l'entreprise pour manque de personne. Celle-ci sera effectuée la semaine du 06 juin.

Ecole

***Musique**

Interrogée sur la reconduction des séances musique : 30 € /h x 2h30 par semaine.

Le Conseil Municipal se prononce favorablement à la reconduction si celle-ci s'effectue dans les mêmes conditions.

***Sortie ALSH fin d'année**

Comme chaque année, il est proposé au Conseil Municipal de financer une sortie pour les enfants à partir du CP et étant présents durant l'année au centre de loisir le mercredi matin.

La sortie proposée aurait lieu au Laser Lander à Oyonnax.

Le prix reviendrait à 10€ par enfant pour 2 parties de 20 minutes et le transport à 150 €.

Cette sortie, concernant 17 enfants au maximum, le budget estimé s'élève donc à 320 €.

Les plus petits ne pouvant participer à l'activité seront gardés au centre de loisir ou effectueront une promenade sur Oyonnax avec un arrêt à un parc de jeux.

*Admission enfant avec projet d'accueil individualisé (PAI) à la cantine

*Invitation par la classe de Madame GIRARDI CP-CE1 pour une exposition remarquable de 100 objets effectuée par les élèves.

*Aucun enfant du Conseil Municipal Enfants n'étaient présents au nettoyage de printemps (6 enfants et 4 parents)

Le prochain conseil d'école aura lieu le 16 juin 2022 à Ceignes à 17h15.

Divers :

*Enregistrement d'in point d'eau incendie 44 à la base de données départementale situé au parc d'activités

*Tableau de présence pour les Elections législatives

*Participation Saint Pierre samedi 25 juin 2022

*Stationnement à Volognat

*Des câbles téléphoniques sur le sol dans le hameau de Vers ont de nouveau été signalés. Cette remarque sera remontée une nouvelle fois à Orange afin qu'ils fassent le nécessaire.

*Plusieurs signalements ont été effectués auprès de la Mairie au sujet d'un Quad circulant sur la voirie à Volognat à vive allure et de manière dangereuse. Le Conseil Municipal rappelle que la sécurité des habitants, quel que soit le mode de transport et de circulation est l'affaire de tous.

*Une page Facebook va être créée.

Prochain conseil municipal le mercredi 6 juillet 2022 à 20h30

